

Protocole à respecter pour les rencontres à la SALAMANDRE SAINT DOULCHARD :



Ci-dessous les mesures sanitaires à respecter lors de vos déplacements à St Douillard

- Le port du masque est obligatoire dès l'entrée aux gymnases et jusqu'à l'aire de jeu.
- Les joueurs et les arbitres devront porter le masque en dehors de l'aire de jeux

Pour toutes les catégories :

- L'accès aux vestiaires et aux douches est possible pour le club visiteur mais devra se faire dans le cadre du maintien des distances règlementaires.

Maximum : 5 personnes peuvent aller aux douches en même temps, donc douche à tour de rôle.

- Les spectateurs devront porter le masque et garder une distanciation entre groupe.
- Accès aux tribunes limité en nombre (32 personnes places assises et 10 personnes debout)
- La table et les référents devront aussi porter le masque.
- La Mairie met à disposition du gel hydro-alcoolique pour les pratiquants et les spectateurs
- Une fiche ARS comportant le nom, prénom et numéro de téléphone, est envoyée aux clubs adverses et ces mêmes fiches sont à votre disposition sur le panneau d'affichage se situant dans le centre sportif (en arrivant à gauche dans le couloir). Il est obligatoire de s'y enregistrer (et ce pour les joueurs, joueuses, encadrants, accompagnateurs et spectateurs) pour un suivi efficace en cas de contamination. Une fois cet imprimé rempli, merci de le remettre à la secrétaire du club ou au responsable de l'équipe.